

2008 – 2018 : le CHU de Rennes franchit le cap des 1000 thrombectomies

Fin décembre 2018, le CHU de Rennes franchissait la barre des 1000 thrombectomies se classant à la 10^{ème} place des centres français les plus actifs. Véritable challenge technique et organisationnel, la thrombectomie s'est imposée au fil des ans dans la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) en moins de 6h. Révolutionnaire, cette technique parfaitement maîtrisée au CHU de Rennes repose sur des compétences pluridisciplinaires et d'expertises parfaitement coordonnées grâce à la filière de prise en charge des AVC.

LA THROMBECTOMIE MECANIQUE : UNE RÉVOLUTION DANS LA PRISE EN CHARGE DES AVC

Un AVC est provoqué par un caillot qui bouche une artère dans le cerveau. Jusqu'à présent, le seul traitement utilisé était la thrombolyse, l'injection d'un produit dans les veines du patient qui va dissoudre le caillot. Depuis 2015, la thrombectomie mécanique est devenue le traitement de référence, validé par la publication de nombreuses études internationales et journaux médicaux mondiaux (The New England Journal of Medicine, American Journal of Neuroradiology,...). En comparaison à la thrombolyse seule, ce traitement réduit les risques d'invalidité chez le patient, préserve les fonctions liées à l'autonomie (marcher et communiquer) et augmente les chances de récupération précoce du patient.

La thrombectomie est réalisée dans un centre de neuroradiologie interventionnelle selon des conditions réglementées. L'intervention doit être effectuée dans les 6 heures après l'apparition des premiers symptômes (contre 4h30 pour la thrombolyse), c'est donc une course contre la montre qui est engagée. Chaque minute, le patient perd 2 millions de neurones ! Il est pris en charge par une filière dédiée et une équipe pluridisciplinaire disponible 24 heures sur 24 : centre 15, service d'urgences, de neurologie, d'anesthésie-réanimation, de radiologie et neuroradiologie interventionnelle. Pour effectuer la thrombectomie, le neuroradiologue interventionnel, seul médecin habilité à pratiquer cette intervention, passe un micro-cathéter à travers le caillot, puis utilise un stent pour retirer le caillot, en association avec une aspiration vasculaire.

LE CHU DE RENNES, CENTRE DE RÉFÉRENCE DANS LA PRISE EN CHARGE DES AVC

Le 18 septembre 2008, l'unité de neuroradiologie interventionnelle du CHU de Rennes réalisait sa 1^{ère} thrombectomie mécanique, se hissant ainsi parmi les premiers centres mondiaux à pratiquer cette intervention. Très vite développée, grâce à l'organisation de la filière AVC autour des Unités Neurovasculaires des hôpitaux bretons, et à l'implication d'une équipe pluridisciplinaire, le CHU de Rennes a franchi la barre des 1000 thrombectomies fin décembre 2018 et se situe à la 10^{ème} place des centres français les plus actifs.

L'EXPERTISE RENNAISE EN NEURORADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE : UNE DEMARCHE TERRITORIALE ET REGIONALE

Le Centre Régional Breton d'Expertise Neuroradiologique (CREBEN) mis en place à l'initiative de professionnels des CHU de Rennes et de Brest, fonctionne depuis 2010 et concerne 14 établissements hospitaliers de Bretagne. Associant des compétences radiologiques régionales à l'exploitation d'outils de télémédecine, ce service propose une téléexpertise neuroradiologique dans les 15 minutes pour les urgences et dans les 6 heures pour les examens non urgents, ceci 24h/24 et 7j/7. Ainsi, avant une intervention, un expert peut émettre un diagnostic supplémentaire via la transmission d'images entre deux pôles de santé.

Le parcours de soin est aussi coordonné sur le territoire départemental. Un lien étroit est établi avec les hôpitaux de proximité Fougères, Redon, Vitré. Des unités dédiées aux AVC sont en place à Fougères et Redon en concertation avec le CHU de Rennes, afin d'optimiser la filière de soin dans le territoire de santé. Un poste partagé de neuroradiologue a également été mis en place, réparti entre le CHU de Rennes, le CH Intercommunal Redon/Carentoir, et le CH de Fougères.

Le CHU de Rennes accueille aussi des patients de toute la Bretagne en extrême urgence pour la thrombectomie mécanique. Un partenariat existe aussi avec la Mayenne, la Sarthe et la Manche pour cette technique de sauvetage cérébral.

L'AVC : 3^{ÈME} CAUSE DE MORTALITÉ EN FRANCE ET 1^{RE} CAUSE DE HANDICAP, LA BRETAGNE EST L'UNE DES REGIONS LES PLUS TOUCHÉES.

L'AVC entraîne une paralysie brutale du visage voire d'une partie entière du corps ou la perte d'une fonction telle que la parole ou la vision. Il a des séquelles lourdes et peut conduire au décès du patient. L'AVC ischémique (80 % des AVC) touche environ 130 000 personnes par an en France, responsable de 40 000 décès et 30 000 personnes avec séquelles lourdes. En Bretagne, 7 400 personnes sont touchées chaque année, ce qui représente près d'1 AVC toutes les heures. La prise en charge de l'AVC est donc une priorité de santé publique. L'un des enjeux majeurs de cette prise en charge est de désobstruer le plus rapidement possible l'artère bouchée tout en contrôlant les paramètres vitaux du patient.

CHIFFRES CLES

- La 1000^{ème} thrombectomie au CHU de Rennes a été réalisée le 20 décembre 2018.
- 253 patients ont été traités par une thrombectomie au CHU de Rennes en 2018.
- La 1^{ère} thrombectomie mécanique rennaise est réalisée le 18 septembre 2008 dans l'unité de neuroradiologie interventionnelle du CHU de Rennes.
- 37 centres de neuroradiologie interventionnelle en France pratiquent la thrombectomie*, le CHU de Rennes se place 10^{ème} centre le plus actif.

**source : société française de neuroradiologie*

